

Ville de Luxembourg
Direction de l'Architecte – Service Bâtiments

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 23/10/2025 10:00

Lieu : L'ouverture électronique des offres se fera en séance non publique aux bureaux de la Direction de l'Architecte de la Ville de Luxembourg.

Intitulé : VdL - Travaux d'installations électriques à exécuter dans le cadre du réaménagement et de l'extension de la ferme «Mombel-Klein» en ferme pédagogique au 6, rue d'Eschweiler à Rodembourg

Description : - Mise à la terre équipotentielle - 700 m de chemin et échelle à câble - Tableau de comptage - Tableau Générale Basse Tension (TGBT) - 5 tableaux divisionnaires (TD) - Protection de découplage photovoltaïque - Câblage basse tension, courant faible - 150 interrupteurs et prises (apparent et encastré) - Boîtier de sol - Kit PMR - Gestion des stores et d'éclairage - 350 éclairages (intérieur - extérieur et secours) - Détection incendie intégrale - asservissements - télé-transmetteur d'alarme - FIBS - FSD - Contrôle d'accès - DATA Début des travaux : juin 2026 Durée des travaux : 240 j.o.

Critères de sélection : - Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné: 10 personnes - Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour le dernier exercice légalement disponible: 0,91 M € - Nombre minimal de références pour des ouvrages analogues et de même nature: 3 références pour des ouvrages similaires dont 1 référence dans le domaine de la restauration ou la rénovation du patrimoine et 1 référence dans le domaine de la construction en bois.

Modalités visite des lieux/réunion d'information : La visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire.

Conditions d'obtention du dossier : Les opérateurs économiques intéressés peuvent télécharger le bordereau du site internet www.pmp.lu. Les offres établies sur des bordereaux qui n'ont pas été téléchargés du site nommé ci-avant ne seront pas prises en considération.

Réception des plis : Les offres signées électroniquement sont à remettre obligatoirement et exclusivement via le portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant l'heure fixée pour l'ouverture de la soumission.

No. avis complet sur pmp.lu: 2502312